

Direction du Pôle Santé

# DÉLIBÉRATION N° 220531-13

## CONSEIL PLENIER DU POLE SANTE

Séance du 31 mai 2022

POINT 4 – Formation : Approbation des modifications de maquette de master 2 pour les parcours BDM, CQSP et TopCos de la mention sciences du médicament et des produits de santé - rentrée 2022/2023 - UFR de Pharmacie

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Membres en exercice : 32

Nombre de votants : 25

Par :

Voix pour : 25

Voix contre : 0

Abstentions : 0

### **Article n°1 : Approbation**

Le conseil plénier du Pôle Santé approuve, à l'unanimité, les modifications de maquette de master 2 pour les parcours BDM, CQSP et TopCos de la mention sciences du médicament et des produits de santé - rentrée 2022/2023 - UFR de Pharmacie - jointes en annexe.



Nantes, le 31 mai 2022,  
La Directrice du Pôle Santé,

Professeure Pascale JOLLIET

Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelier des universités, le 03 juin 2022

Publié sur le site internet de Nantes Université le 03 juin 2022

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL DE GESTION DE L'U.F.R. DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES  
DU JEUDI 28 AVRIL 2022 SIÉGEANT EN FORMATION PLÉNIÈRE**

**4 – Affaires pédagogiques - MODIFICATIONS DE MAQUETTES –  
Master 2 – Parcours Biomatériaux et Dispositifs Médicaux (BDM)**

M. Fabrice PAGNIEZ, Vice Doyen aux affaires pédagogiques et Mme Delphine CARBONNELLE, Vice-Doyen aux affaires générales, présentent les modifications de maquettes du Master2 – Parcours Biomatériaux et Dispositifs Médicaux, déjà présentées et discutées lors du précédent CFP.

## MODIFICATIONS MAQUETTES PARCOURS MASTER 2

Parcours Biomatériaux et Dispositif Médicaux (BDM)  
Semestre 1 = modifications de MCC

Semestre 1		Par semestre				Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session 1	Durée	Type d'épreuve session 2	Durée
		CM	TD	Distanciel	TP		ECTS	Coef.				
Tronc Commun												
UE : Pré-requis au développement du médicament (TC)*	K9SMUJ01					Obligatoire	3	3				
EC-Assurance qualité	K9SME01	8						1	Examen écrit	2h	Examen écrit	2h
EC-Statistiques et biostatistiques	K9SME02		10					1				
EC-Plans d'expérience	K9SME03	7						1				
EC-Bibliographie	K9SME04		10									
Parcours BDM												
UE : Réglementation DM / DIV / Biocide / objets de protection	K9SMUJ25						3	3	CC Ecrit	travail individuel à rendre	CC Ecrit	travail individuel à rendre
EC : Réglementation DM / DIV / Biocide / objets de protection	K9SME81	25	18									
EC : Réglementation DM / DIV / Biocide / objets de protection DISTANCIEL	K9SME82			6								
UE : Stérilisation des dispositifs médicaux	K9SMUJ27					Obligatoire	3	3	CC Ecrit	travail individuel à rendre	CC Ecrit	travail individuel à rendre
EC : Stérilisation des dispositifs médicaux	K9SME83	30										
EC : Stérilisation des dispositifs médicaux DISTANCIEL	K9SME84			2,5								
UE : Anglais, communication scientifique	K9SMUJ28	3	18				1	1	CC Oral	0h20/étudiant	CC Oral	0h20/étudiant
UE : Place des dispositifs médicaux dans la thérapeutique 1	K9SMUJ68	6					1	1	Examen écrit	0h30	Examen écrit	00h30

## MODIFICATIONS MAQUETTES PARCOURS MASTER 2

## Parcours Biomatériaux et Dispositif Médicaux (BDM)

Semestre 2 = Suppression d'une UE / rajout d'une UE (10H)

Modification de MCC

Semestre 2		Par semestre				Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session 1	Durée	Type d'épreuve session 2	Durée	
		CM	TD	Distanciel	TP		ECTS	Coef.					
UE : Design et formulation	K9SMU21	25		5		Obligatoire	2	2	Examen écrit	1h	Examen écrit	1h	
UE : Caractérisations chimiques, spectroscopiques et texturales	K9SMU22	22	6				3	3	Contrôle continu		Examen écrit	1h30	
<b>SUPPRESSION DE L'UE : Dématérialisation, télémedecine, robo</b>	<b>K9SMU23</b>	<b>0</b>		<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>					
UE : Biocompatibilité, modélisation animale & indications chirurgicales	K9SMU24	12	12				2	2	CC Ecrit	travail individuel à rendre	CC Ecrit	travail individuel à rendre	
UE : Place des dispositifs médicaux dans la thérapeutique 2	K9SMU26						3	3	Contrôle continu écrit		Examen écrit	1h	
EC: Place des dispositifs médicaux dans la thérapeutique 2	K9SME88	16	25										
EC : Place des dispositifs médicaux dans la thérapeutique 2 DISTANCIEL	K9SME89			14									
UE : Environnement économique des DM	K9SMU29						Obligatoire	3	3	Examen écrit	1h	Examen écrit	1h
EC : Environnement économique des DM	K9SME90	17	9										
EC : Environnement économique des DM DISTANCIEL	K9SME91			6									
UE : Intégration entreprise, management*	K9SMU19	10				1		1	Contrôle Continu écrit	00h30	Examen écrit	00h30	
CHOIX UE Stage						Optionnel 1 choix	15	15	Rapport écrit	0h30	Rapport écrit	0h30	
UE - Stage Formation initiale	K9SMU87								Oral		Oral		
UE - Stage apprentissage - Debriefing des 3 semaines en entreprise	K9SMU83		6										
<b>AJOUT D'UNE UE "évaluation clinique des DM"</b>		<b>10</b>				<b>Obligatoire</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Contrôle Continu écrit</b>	<b>1h</b>	<b>Contrôle Continu écrit</b>	<b>1h</b>	

Membres présents : 18

Pour : 28

Procurations : 10

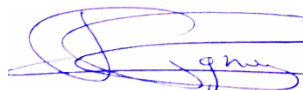
Abstention : 0

Le Conseil de Gestion approuve à l'unanimité les modifications proposées en Master 2 – Parcours Biomatériaux et Dispositifs Médicaux (BDM).

A Nantes, le 10 mai 2022

Le Directeur de l'UFR des Sciences  
Pharmaceutiques et Biologiques

p. o. M. Le Doyen Gaël GRIMANDI



Parcours Biomatériaux et Dispositifs Médicaux

<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU24</b>	
<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)</b>	<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)</b>
MCC : Session 1 : EX écrit Session 2 : EX écrit	MCC : Session 1 : CC écrit Session 2 : CC écrit
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU25</b>	
MCC : Session 1 : EX écrit Session 2 : EX écrit	MCC : Session 1 : CC écrit Session 2 : CC écrit
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU27</b>	
MCC : Session 1 : EX écrit Session 2 : EX écrit	MCC : Session 1 : CC écrit Session 2 : CC écrit
<b>SUPPRESSION DE L'UE K9SMU23</b>	
	Suppression de l'UE
<b>CREATION DE L'UE K9SMU ? Evaluation clinique des DM</b>	
-	CM : 10 h MCC : Session 1 : CC écrit Session 2 : CC écrit

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL DE GESTION DE L'U.F.R. DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES  
DU JEUDI 28 AVRIL 2022 SIÉGEANT EN FORMATION PLÉNIÈRE**

**4 – Affaires pédagogiques - MODIFICATIONS DE MAQUETTES –  
Master 2 – Parcours Contrôle Qualité des Produits de Santé**

M. Fabrice PAGNIEZ, Vice Doyen aux affaires pédagogiques et Mme Delphine CARBONNELLE, Vice-Doyen aux affaires générales, présentent les modifications de maquettes du Master2 – Parcours Contrôle Qualité des Produits de Santé (CQPS) déjà présentées et discutées lors du précédent CFP.

**MODIFICATIONS MAQUETTES PARCOURS MASTER 2**

Parcours Contrôle Qualité des Produits de Santé (CQPS)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)	ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU55 - Chromatographie</b>	
28h CM	26h CM
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU56 – Spectrométrie de masse</b>	
16h CM & 20h TP	14h CM & 18h TP
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU57 - Chimie des Solutions Appliquée au CQ</b>	
5h TD en distanciel	5h TD en présentiel
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU63 - Méthodes Spectrochimiques appliquées au CQ</b>	
5h TD en distanciel	5h TD en présentiel
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU66 – Aspects réglementaires du développement et du contrôle des produits de santé</b>	
18h CM & 6h TD en distanciel	22h CM et 5h TD en présentiel

*Membres présents : 18*  
**Pour : 28**


*Procurations : 10*  
**Abstention : 0**

**Le Conseil de Gestion approuve à l'unanimité les modifications proposées en Master 2 – Parcours Contrôle Qualité des Produits de Santé (CQPS).**

A Nantes, le 10 mai 2022

Le Directeur de l'UFR des Sciences  
Pharmaceutiques et Biologiques

p. o. M. Le Doyen Gaël GRIMANDI



**CALCUL CHARGES DU DIPLÔME**

<b>Composante</b>	<b>Pharmacie</b>			
<b>Diplôme</b>	<b>intitulé de la mention</b>	<b>Sciences du Médicament et des Produits de Santé</b>	<b>intitulé du parcours</b>	<b>Contrôle Qualité des Produits de Santé</b>

Seuil CM	<b>250</b>	A vérifier
Seuil TD	<b>35</b>	A vérifier
Seuil TP	<b>25</b>	A vérifier

Semestre	Code pédagogie	Intitulé	UE/EC	ECTS	Obligatoire Facultatif Au choix	Effectifs étudiants prévisionnel	CM			TD			TP			Heures étudiant			Coût			Observations	Mutualisation			
							Nombre d'heures CM	Nombre de groupes	Type enseigne- ment	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes	Type enseigne- ment	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes	Type enseigne- ment	Heures présentiel étudiant	Nombre d'heures distanciel	Total Heures étudiant	Coût présentiel en équivalent TD	Nombre d'heures suivi de mémoire, de stage...	Financement sur budget propre		Etablissement partenaire prenant en charge cette UE	Nbre étudiants	mention utilisant cette UE	Nbre étudiants
3	K9SMU01	Pré-requis au développement du médicament (TC)	UE	3	Obligatoire	15	15	2							35	0	35	42,5	0,0	0,0	Tronc commun du Master Sc Med Prod Santé	à saisir	0	SMPS	90	
	K9SME01	Assurance Qualité	EC		Obligatoire		8	1	Présentiel						8	0	8	12,0	0	0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0	
	K9SME02	Statistiques et biostatistiques	EC		Obligatoire					10	1	Présentiel				10	0	10	10,0	0	0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SME03	Plan d'expérience	EC		Obligatoire											7	0	7	10,5	0	0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SME04	Bibliographie	EC		Obligatoire					10	1	Présentiel				10	0	10	10,0	0	0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU55	Chromatographie	UE	3	Obligatoire		26	1	Présentiel				18	1	Présentiel	44	0	44	57,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU57	Chimie des Solutions Appliquée au CQ	UE	2	Obligatoire		15	1	Présentiel	5	1	Présentiel	6	1	Présentiel	26	0	26	33,5	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU16	Contrôles Microbiologiques	UE	2	Obligatoire		8	1	Présentiel	12	1	Hybride	6	1	Présentiel	26	3	29	30,0	0,0	0,0	Commun en partie avec M2 BMTI	à saisir	0	SMPS, BMTI	35
	K9SMU59	Contrôles Pharmacotechniques	UE	2	Obligatoire		18	1	Présentiel				4	1	Présentiel	22	0	22	31,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU64	Qualité	UE	3	Obligatoire		9	1	Présentiel	21	1	Présentiel	7	1	Présentiel	37	0	37	41,5	0,0	0,0	Commun en partie avec M2 BMTI	à saisir	0	SMPS, BMTI	35
K9SMU62	Stage apprentissage ou Stage formation initiale	UE	15	Obligatoire				8	1	Présentiel				8	0	8	8,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0		
Sous total S3				30			68			29			29			198	3	201	243,5	0,0	0,0			0,0		160
	K9SMU56	Spectrométrie de Masse	UE	2	Obligatoire	15	14	1	Présentiel				18	1	Présentiel	32	0	32	39,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU63	Méthodes Spectrochimiques appliquées au CQ	UE	2	Obligatoire		22	1	Présentiel	5	1	Présentiel				27	0	27	38,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU60	Microtextures et Rhéologie	UE	2	Obligatoire		17	1	Présentiel	5	1	distanciel	5	1	Présentiel	22	5	27	35,5	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU81	Contrôle physico-chimique pour les biotechnologies	UE	2	Obligatoire		16	1	Présentiel	7	1	Présentiel	6	1	Présentiel	29	0	29	37,0	0,0	0,0	Commun en partie avec M2 BMTI	à saisir	0	SMPS, BMTI	35
	K9SMU66	Aspects réglementaires du développement et du contrôle des produits de santé	UE	2	Obligatoire		22	1	Présentiel	6	1	Présentiel				28	0	28	39,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU77	Anglais	UE	1	Obligatoire					19	1	Présentiel				19	0	19	19,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU50	Projet tuteuré	UE	4	Obligatoire					5	1	Présentiel	40	1	Présentiel	45	0	45	45,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0
	K9SMU85	Stage apprentissage ou Stage formation initiale	UE	15	Obligatoire				8	1	Présentiel				8	0	8	8,0	0,0	0,0	à saisir	à saisir	0	à saisir	0	
Sous total S4				30			91			55			69			210		215	260,5	0,0	0,0			0,0		35
<b>TOTAL MAQUETTE / COUT FORMATION</b>				<b>60</b>			<b>159,0</b>			<b>84,0</b>			<b>98,0</b>			<b>408,0</b>		<b>416,0</b>	<b>504,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>			<b>0,0</b>		<b>195,0</b>

<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)</b>	<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)</b>
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU55</b>	
<b>28h CM</b>	<b>26h CM</b>
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU56</b>	
<b>16h CM &amp; 20h TP</b>	<b>14h CM &amp; 18h TP</b>
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	<b>2<sup>nd</sup> semestre</b>
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU57</b>	
<b>5h TD en distanciel</b>	<b>5h TD en présentiel</b>
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU63</b>	
<b>5h TD en distanciel</b>	<b>5h TD en présentiel</b>
<b>MODIFICATION DE L'UE K9SMU66</b>	
<b>18h CM &amp; 6h TD en distanciel</b>	<b>22h CM et 5h TD en présentiel</b>
<b>Ajout d'une UE Séjour à l'étranger</b>	
	<b>20h CM, 10h TD et 10h TP</b>

		<b>A compléter par l'UFR</b>
Instance(s) visée(s)		<input type="checkbox"/> Conseil de Faculté <input type="checkbox"/> Commission Formation <input type="checkbox"/> Conseil de Pôle
Date de l'instance		
UFR		<input type="checkbox"/> Médecine <input checked="" type="checkbox"/> Pharmacie <input type="checkbox"/> Odontologie <input type="checkbox"/> STAPS
Formation	Mention	Master Sciences du Médicament et des Produits de Santé (SMPS)
	Parcours	Contrôle Qualité des Produits de Santé (CQPS)
Objet de la demande		<p><input type="checkbox"/> <b>Demande d'ouverture :</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>d'une nouvelle mention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intitulé de la nouvelle mention :</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> <b><u>d'un nouveau parcours :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intitulé du nouveau parcours :</li> <li>▪ Rattaché à la mention :</li> <li>▪ UFR partenaire (éventuellement) :</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Demande de modification :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>de maquette :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mention concernée : Sciences du Médicament et des Produits de Santé (SMPS)</li> </ul> <p style="padding-left: 40px;">Parcours concerné : Contrôle Qualité des Produits de Santé (CQPS)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Année (s) concernée (s) : M2</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> de MCC</p> <p><input type="checkbox"/> d'intitulé de mention / de parcours</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Autre : (préciser)</b></p>
Calendrier de validation		
Nom du responsable formation/demandeur Tel et mail		Christine Herrenknecht/ Aurore Zalouk-Vergnoux <a href="mailto:Christine.herrenknecht@univ-nantes.fr">Christine.herrenknecht@univ-nantes.fr</a> 0681768544 <a href="mailto:Aurore.zalouk-vergnoux@univ-nantes.fr">Aurore.zalouk-vergnoux@univ-nantes.fr</a> 0253484309



# EXPOSE DES MOTIFS

## Enjeu(x) stratégique(s) :

Les modifications demandées permettent de mieux adapter le volumes horaires aux enseignements dispensés dans les différentes UE. Ainsi, nous souhaitons réduire les UE K9SMU55 (Chromatographie, 2h CM), K9SMU56 (Spectrométrie de Masse, 2h CM et 2h TP), afin d'ajouter 4h de CM sur les plans d'expérience et le Quality By Design dans l'UE K9SMU66 (Aspects réglementaires du développement et du contrôle des produits de santé).

Nous souhaitons également que les TD en distanciel des UE K9SMU57 (Chimie des solutions appliquée au CQ, 5h TD), K9SMU63 (Méthodes spectrochimiques appliquées au CQ, 5h TD) et K9SMU66 (Aspects réglementaires du développement et du contrôle des produits de santé, 6h TD) passent en présentiel.

Pour des raisons d'organisation et afin de rendre toutes les notes des UE pour les jurys de 1<sup>er</sup> semestre, nous souhaiterions faire passer l'UE Spectrométrie de masse du 1<sup>er</sup> semestre vers le 2<sup>nd</sup>.

Enfin, pour rééquilibrer les ECTS à 30 pour chaque semestre, l'UE K9SMU50 a perdu 1 ECTS en faveur de l'UE K9SMU55.

## Changements demandés : Préciser les changements en complétant le tableau ci-dessous avant/après

Voir tableau comparatif en annexe 2

## Impacts financiers :

Coûts constants : Les changements demandés n'ont pas d'impact financier.

Coûts majorés : Les changements demandés entraînent un surcoût financier.

Coûts minorés : Les changements demandés engendrent une économie.

Pourquoi, combien ?

## Remarques complémentaires :

		<b>A compléter par l'UFR</b>
<b>Instance(s) visée(s)</b>		<input type="checkbox"/> <b>Conseil de Faculté</b> <input type="checkbox"/> <b>Commission Formation</b> <input type="checkbox"/> <b>Conseil de Pôle</b>
<b>Date de l'instance</b>		
<b>UFR</b>		<input type="checkbox"/> <b>Médecine</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Pharmacie</b> <input type="checkbox"/> <b>Odontologie</b> <input type="checkbox"/> <b>STAPS</b>
<b>Formation</b>	<b>Mention</b>	<b>Sciences du médicament</b>
	<b>Parcours</b>	<b>TopCos</b>
<b>Objet de la demande</b>		<p><input type="checkbox"/> <b>Demande d'ouverture :</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>d'une nouvelle mention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Intitulé de la nouvelle mention :</b></li> </ul> <p><input type="checkbox"/> <b><u>d'un nouveau parcours :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Intitulé du nouveau parcours :</b></li> <li>▪ <b>Rattaché à la mention :</b></li> <li>▪ <b>UFR partenaire (éventuellement) :</b></li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Demande de modification :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>de maquette :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mention concernée : Sciences du médicament</b></li> <li>▪ <b>Parcours concerné : TopCos</b></li> <li>▪ <b>Année (s) concernée (s) :</b></li> </ul> <p><input type="checkbox"/> <b>de MCC</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>d'intitulé de mention / de parcours</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Autre : (préciser)</b></p>
<b>Calendrier de validation</b>		
<b>Nom du responsable formation/demandeur Tel et mail</b>		<b>L. Coiffard/C. Couteau</b>

# EXPOSE DES MOTIFS

## Enjeu(x) stratégique(s) :

Lors de la mise en place de la démarche compétences, les enseignants se sont rendus compte de certaines modifications à apporter : suppression de redondance (cas du module biologie cellulaire), adaptation de la concordance des temps entre enseignement et évaluation (cas du contrôle microbiologique), adaptation du titre de l'EC au contenu (cas de l'EC Technologie et BPF), révision du mode d'enseignement et/ou du mode d'évaluation (cosmétique colorée et contrôle analytique).

## Changements demandés : Préciser les changements en complétant le tableau ci-dessous avant/après

cf tableau avant/après

## Impacts financiers :

Coûts constants : Les changements demandés n'ont pas d'impact financier.

Coûts majorés : Les changements demandés entraînent un surcoût financier.

Pourquoi, combien ?

Coûts minorés : Les changements demandés engendrent une économie.

Pourquoi, combien ?

## Remarques complémentaires :

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL DE GESTION DE L'U.F.R. DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES  
DU JEUDI 28 AVRIL 2022 SIÉGEANT EN FORMATION PLÉNIÈRE**

**4 – Affaires pédagogiques - MODIFICATIONS DE MAQUETTES –  
Master 2 – Parcours TOPCos**

M. Fabrice PAGNIEZ, Vice Doyen aux affaires pédagogiques et Mme Delphine CARBONNELLE, Vice-Doyen aux affaires générales, présentent les modifications de maquettes Master 2 – Parcours TOPCos, déjà présentées et discutées lors du précédent CFP.

## MODIFICATIONS MAQUETTES PARCOURS MASTER 2

### Parcours TOPCos

Modification de l'UE Contrôle de l'innocuité des matières premières et du produit fini (K9SMU06)	
ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)	ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)
Cette UE comportait 2 EC + Essais toxicologiques (K9SME12) + Biologie cellulaire (K9SME13)	Cette UE ne comportera plus qu'un seul EC + Essais toxicologiques (K9SME12)
Modification de l'UE : Cosmétologie marine ou Cosmétologie colorée (K9SMU04)	
ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)	ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)
MCC : Cette UE est une UE à choix. Quel que soit le choix, l'évaluation consistait en un contrôle final (écrit)	L'évaluation pour le choix « Cosmétique colorée » se fera désormais par <b>contrôle continu oral et examen oral en session 2</b> ; le choix « cosmétique marine » restant à l'identique.

## MODIFICATIONS MAQUETTES PARCOURS MASTER 2

### Parcours TOPCos

Modification de l'UE : Contrôles des topiques (K9SMU05)	
ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)	ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)
Contrôle microbiologique (K9SME10) Evaluation au <b>second</b> semestre	Contrôle microbiologique (K9SME10) Evaluation au <b>premier</b> semestre
Contrôle analytique (K9SME11) L'enseignement consistait en 8 heures CM.  MCC : L'évaluation se faisait sous la forme d'une épreuve écrite finale.	Contrôle analytique (K9SME11) L'enseignement se fera désormais sous la forme d'un projet : + 3 heures : prise de connaissance de supports théoriques + 6 heures de travail en groupe sous la direction des enseignantes MCC : sous la forme d'une restitution orale en <b>contrôle continu en session 1 et Examen oral en session 2.</b>
Modification de l'UE : Développement des topiques (K9SMU03)	
ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)	ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)
Cette UE comporte 2 EC. L'EC 2 est intitulée : Technologie et BPF (K9SME08)	L'EC 2 sera désormais intitulée : BPF (K9SME08)

**NB : Parcours en alternance avec 15 ECTS par semestre d'enseignements et 30 ECTS pour le stage**

*Membres présents : 18*  
Pour : 28


*Procurations : 10*  
Abstention : 0

**Le Conseil de Gestion approuve à l'unanimité les modifications proposées en Master 2 - Parcours TOPCos.**

A Nantes, le 10 mai 2022

Le Directeur de l'UFR des Sciences  
Pharmaceutiques et Biologiques

p. o. M. Le Doyen Gaël GRIMANDI



**Master 2 Sciences du médicament - parcours TopCos**

<b>Modification de l'UE Contrôle de l'innocuité des matières premières et du produit fini (K9SMU06)</b>	
<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)</b>	<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)</b>
<b>Cette UE comportait 2 EC + Essais toxicologiques (K9SME12) + Biologie cellulaire (K9SME13)</b>	<b>Cette UE ne comportera plus qu'une seule EC + Essais toxicologiques (K9SME12)</b>

<b>Modification de l'UE : Cosmétologie marine ou Cosmétologie colorée (K9SMU04)</b>	
<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)</b>	<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)</b>
<b>Cette UE est une UE à choix. Quel que soit le choix, l'évaluation consistait en un contrôle final (écrit)</b>	<b>L'évaluation pour le choix « Cosmétique colorée » se fera désormais par contrôle continu ; le choix « cosmétique marine » restant à l'identique.</b>

<b>Modification de l'UE : Contrôles des topiques (K9SMU05)</b>	
<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)</b>	<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)</b>
<p><b>Contrôle analytique (K9SME11)</b></p> <p>L'enseignement consistait en 8 heures CM.</p> <p>L'évaluation se faisait sous la forme d'une épreuve écrite finale.</p>	<p><b>Contrôle analytique (K9SME11)</b></p> <p>L'enseignement se fera désormais sous la forme d'un projet :</p> <p>+ 3 heures : prise de connaissance de supports théoriques</p> <p>+ 6 heures de travail en groupe sous la direction des enseignantes</p> <p>L'évaluation se fera sous la forme d'une restitution orale en contrôle continu.</p>



<b>Modification de l'UE : Développement des topiques (K9SMU03)</b>	
<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 (AVANT)</b>	<b>ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 (APRES)</b>
<b>Cette UE comporte 2 EC. L'EC 2 est intitulée : Technologie et BPF (K9SME08)</b>	<b>L'EC 2 sera désormais intitulée : BPF (K9SME08)</b>